

VIRELADE

Information Municipale — Décembre 2008

Le Mot du Maire:

Malgré une ambiance économique difficile en cette fin d'année 2008, il faut toutefois rester optimiste.

Les illuminations de Noël égaient notre commune, les fêtes approchent, nous allons nous retrouver en famille, entre amis et c'est peut être là qu'il va falloir trouver la chaleur, la convivialité, l'entraide, la solidarité.

De nombreux projets sont en cours, nous avons prévu pour **2009** de rendre notre commune plus attrayante, plus belle, plus fleurie. Nous allons innover en formant un apprenti en alternance en « aménagement et entretien paysagers ».

Le plan local d'urbanisme a bien débuté, le diagnostic est terminé. Vous participerez aux choix qui vont préparer l'avenir de notre commune pour quelques années en matière d'urbanisme.

Début 2009 va commencer par le recensement, deux personnes passeront chez chacun de vous mi-janvier à mi-février. Accordez leur le meilleur accueil, c'est important pour le calcul des dotations de l'état qui sont reversées à notre commune.

Des travaux vont commencer à la « Maison des Associations » courant 2009 pour le confort des Associations. Une salle informatique y fonctionne déjà grâce au don de huit ordinateurs que j'ai pu obtenir à titre gratuit auprès de mon entreprise. Alors n'hésitez pas à vous inscrire aux formations.

Pour la première fois nous allons faire la fête de la musique et la commission « Culture, Fêtes, Cérémonies » travaille avec beaucoup d'enthousiasme sur ce projet.

Mon conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de tout cœur de très bonnes fêtes à tous et à ceux qui vous sont chers.

Pour envoyer vos vœux pour 2009, nous vous offrons une nouvelle création de carte postale de Virelade.

Je serai ravi de vous rencontrer le **vendredi 16 janvier 2009 à 18h30** lors de la soirée des vœux à la Salle des Fêtes.

Le MAIRE,
Dominique FAUBET



Illuminations

A l'approche des Fêtes de fin d'année, notre village s'illumine, pour le bonheur de tous. Nous vous invitons à parcourir la commune, vous y verrez aussi certaines maisons magnifiquement décorées.

Petit concours pour les enfants: Prenez vos crayons, dessinez les maisons joliment décorées, apportez les à la mairie, nous élirons le plus joli dessin. Une petite récompense sera attribuée à l'élu.



Dans ce numéro :

*Communauté de
Communes,
Environnement* 2

*Syndicat des Eaux 3
Podensac-Virelade,
Ecole,
Associations*

*Informations 4
pratiques*

Agenda 2009

- 15 Janv - 14 Fév: Recensement
- 30 Janvier: Assemblée Générale, Temps Libre Vireladais
- 31 janvier: Loto, Parents d'Elèves
- 7 Février: Loto, Chasse
- 7 Mars: Loto, Chasse
- 21 Mars: Carnaval, Parents d'Elèves
- 13 Juin: Ball-trap, Chasse
- 13 Juin: 10 ans du Club de Gym
- 27 Juin: Kermesse, Parents d'Elèves
- 21 juin : Fête de la Musique
- 15 Août : Messe en plein Air
- Aout/Sept: Scène d'été

Communauté de Communes du Canton de Podensac (CDC)

Voirie:

La voirie communale est une compétence de la Communauté de Communes. Chaque année les communes du canton proposent des routes ou rues à rénover. En 2008, les rues l'Ailley et Gaston ont bénéficié de ces travaux (chaussée en enrobé, trottoirs, évacuation des eaux pluviales etc.) Pour l'année 2009, la rue La Grave est programmée pour être refaite dans les mêmes conditions. Le budget de la CDC ne permet pas de financer toutes les demandes dans une même

année, mais une répartition équitable pour toutes les communes est effectuée. Nous ne faisons uniquement les rues desservies par le tout à l'égout, le restant est entretenu tous les ans (nids de poule, déformations de la chaussée, etc.) Nous espérons que tous les riverains qui ont bénéficié de ces travaux sont satisfaits, ainsi que les Vireladais qui empruntent ces rues nouvellement rénovées et embellies.

Chemins forestiers:

L'entretien des chemins balisés de randonnée est



devenu également la compétence de la CDC, tous les autres restant la compétence de notre commune. Une entreprise privée est chargée d'effectuer le fauchage.

Siège Social:

Communauté de Communes du canton de Podensac
12, rue du Maréchal Leclerc de Hauteclocque
33720 Podensac
Tél. : 05 56 76 38 00
Fax : 05 56 76 38 01
Email: contact@cc-podensac.fr
www.cc-podensac.fr

Protection de l'environnement – réduction des déchets ménagers

Pourquoi trier ses déchets ménagers ?

Actuellement, nos ordures ménagères sont incinérées à Bègles par l'entreprise ASTRIA. Nous ne devons plus tout jeter mais penser recyclage, compostage pour réduire les volumes à traiter. De nouvelles techniques permettent de transformer et de réutiliser de nombreux matériaux comme le verre, les plastiques, les métaux et les papiers cartons.

Encore faut-il les séparer des autres déchets!

Le **tri sélectif** consiste à séparer les emballages recyclables des déchets de ceux qui ne le sont pas. En offrant une seconde vie aux déchets ménagers, le recyclage lutte contre le gaspillage. Nous pouvons donc trier nos déchets ménagers, ceci ne doit pas être une contrainte mais simplement du bon sens. Le tri des déchets ménagers est un geste facile à effectuer par chacun d'entre nous, mais c'est également pour nous et pour les générations futures un engagement pour l'environnement, pour l'économie et contre le gaspillage. Vous avez déjà en votre possession des caissettes jau-

nes destinées à ce tri.

Jeter mieux et recycler plus, c'est permettre des **économies d'énergie**, de matières premières. C'est aussi **ralentir l'augmentation des coûts** de traitement des déchets ménagers.

Dans notre commune rurale, pensez aussi au **compostage**, de nombreux produits organiques peuvent être compostés afin d'alimenter vos jardins.

Quel traitement subissent les emballages à recycler ?

Ils passent par un centre de tri où ils sont à nouveau triés **principalement à la main**, par type de matériau. Chaque matériau est ensuite acheminé vers l'entreprise chargée de son recyclage.

L'usine COVED, implantée dans la ZA du Pays de Podensac à Illats, collecte et tri les déchets de notre CDC.

Que deviennent les emballages à recycler ?

Ils entrent dans la fabrication d'objets usuels.

- **L'acier** entre dans la fabrication d'objets en acier que nous utilisons tous les jours (automobile, électroménager,

meuble, mobilier, emballages...).

- **L'aluminium** sert à fabriquer des pièces moulées pour des carters de moteurs de voitures, de tondeuses, des radiateurs...

- **Les briques alimentaires** sont composées majoritairement de carton. Les fibres sont recyclées en papier sanitaire et domestique,

- **Les cartons** entrent dans la fabrication d'emballages en papier-carton.

- **Les deux types de plastiques** sont recyclés, selon leurs caractéristiques, en tubes, tuyaux, revêtements de sols, fibres synthétiques (anoraks), ou en flacons opaques non alimentaires.

27 bouteilles = 1 pull.

- **Le verre recyclé** permet la fabrication de nouvelles bouteilles:

1 bouteille sur 2 est fabriquée avec du verre recyclé.

Favoriser le recyclage, c'est épargner les ressources naturelles.



Téléchargez le Guide du tri de la CDC—www.virelade.fr

Syndicat des Eaux Podensac-Virelade

La population des communes de Virelade et Podensac a augmenté ces dernières années. La station de Podensac arrivera rapidement à saturation, c'est pour cela que nous étudions la possibilité de réaliser une station à Virelade. Cette station sur lit de roseaux sera écologique, économique, ne présentant pas ou très peu de nuisances.



Nous attendons l'autorisation de rejet des eaux traitées en Garonne, pour la future station d'épuration de Virelade. Cette demande de rejet a été faite en même temps que la demande de renouvellement de celle de

Podensac. Dès que nous aurons cette autorisation nous pourrions avancer dans la démarche et préparer les travaux.

Durant l'année 2008, il n'a pas été réalisé de travaux d'assainissement sur la commune de Virelade.

Nous avons demandé par courrier au Président du Syndicat des Eaux la programmation d'une tranche d'assainissement pour 2009, ainsi que deux autres pour les 5 ans à venir. Dès que la planification de ces tranches sera faite nous vous en informerons.

Les membres du comité syndical de Virelade restent à votre disposition pour toutes questions que vous souhaiteriez aborder.

Associations Vireladaises: sport et loisirs

* Société de chasse :

Président : Jean-Paul Clarens,
Tél. 05.56.27.25.27

* Parents d'Elèves :

Président : Romuald Curillon-Moutailler,
Tél 05.56.27.46.35

* Temps Libre Vireladais :

Président : Bernard Faubet,
Tél. 06.70.96.31.86

Création d'ateliers informatiques (initiation et perfectionnement, internet, photos numériques, etc.)

Horaires:

- le lundi à 16 h
- le lundi à 17h
- le mercredi à 18 h

Lieu : Maison des Associations à Virelade – à côté de la Salle des Fêtes.

Inscriptions: 06.82.69.05.00 -

E-mail :

tempslibrevireladais@orange.fr

* Tennis :

Président : Guy Tarride
Tél. 05.56.27.31.47,

Lieu: Terrains extérieurs éclairés au Complexe Sportif Paul Faubet

* Club Canin :

Président : Ghislain Bollet, Tél. 05.56.67.52.63 — Tous les samedis de 10h00 à 17h00 : Obésité, Sociabilité, Agility,

Lieu: Entraînement au terrain du Complexe sportif Paul Faubet



* Gymnastique :

Présidente: Corinne Desarnault ,
Contact: Hélène Lavie
Tél. 05.56.27.05.84

Au programme : cardio, renforcement musculaire, stretching.

Cours : Mercredi de 19h à 21h

Lieu: Salle des Fêtes — 1 cours d'essai gratuit. Le Club fêtera ses 10 ans, le 13 juin 2009. Réservez cette date.

* Club de Pétanque :

Présidente: Marie-Christine Chatelain Tél. 05.56.27.08.26,

Lieu: Terrain au Complexe Sportif Paul Faubet

* Cyclo club Vireladais :

Président: Jean-Noël Nardi,
Tél. 05.56.27.05.80,

Ecole

La **rentrée scolaire 2008** pour les primaires et maternelles s'est déroulée le mardi 2 septembre.

Nouveaux horaires :

8h20 à 11h30 et 13h20 à 16h30

129 élèves sont rentrés à l'école (104 en 2006 ; 127 en 2007)

Maternelle:

- Mme CIRELLI: 13 enfants en Petite Section et 18 enfants en Moyenne Section

- Mlle PEROCHON: 10 enfants en CP et 14 enfants en Grande Section

Ecole Primaire:

- M. NICOULEAU: 8 enfants en CP et 18 enfants en CE1

- Mme BLANCARD: 13 enfants en CE2 et 10 enfants en CM1

- M. VIU: 11 enfants en CM1 et 14 enfants en CM2



Rendez-vous le samedi à 14h30
Place de la Mairie.



* Yoga:

Professeur: Madame Rougié.
Postures, respiration, relaxation, méditation

Lieu: Salle près de la Mairie tous les lundis à 19h.

Informations: 05.56.30.12.04,
invitation à un cours découverte

* Annexe de l'école de musique " La clé des vignes" :

Contact : Gérard Bouyssou,
Tel 05.56.27.08.81

* Auto Boulot :

Association d'aide à la mobilité

Contacts :

Messieurs Lionel Gazel et Jean-Louis Renoux,
Tél.05.56.27.28.71

Lieu: 8 bis rue Barreyre



Pour plus de détails voir la rubrique des Associations sur le site www.virelade.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Conseil municipal

Nous vous rappelons que les comptes rendus du conseil municipal sont affichés en mairie.

Ces comptes rendus sont également disponibles sur internet www.virelade.fr Rubrique: mairie / compte rendu conseil municipal.

Liste électorale

Pour voter lors des prochaines élections européennes en juin 2009, les citoyens français et ressortissants des pays de l'Union Européenne doivent impérativement être inscrits sur les listes électorales. Les demandes d'inscription ou de changement d'adresse doivent être déposées jusqu'au 31 décembre 2008.

Bibliothèque Municipale

La bibliothèque municipale est gratuite et ouverte tous les **lundis** de 16h30 à 18h uniquement en période scolaire.

Cuve – Salle des Fêtes

Fin novembre, de nombreux Vireladais ont été intrigués par une grosse citerne stockée sur la place de la Salle de Fêtes. Celle-ci est depuis peu enterrée et au printemps un grand massif fleuri ornera l'emplacement. Sa capacité de 60 m³ est prévue pour que les services incendie puissent s'approvisionner en eau suffisante pendant une heure (suivant la Réglementation Préfectorale).



Fête de la Musique

Vous êtes musicien amateur, ou en groupe ? Alors sachez qu'à l'occasion de la fête de la musique 2009, la commune de Virelade organise un tremplin musical et met une scène à votre disposition afin que vous puissiez faire découvrir votre univers musical au public.

Un jury de professionnels récompensera les meilleurs participants.

Peu importe votre style : Funk, rock, pop, jazz, chanson française etc.

Plus d'infos sur cette nouvelle édition (qui aura lieu en juin 2009) auprès de la Commission Culture, Fêtes et Cérémonies et bientôt sur www.virelade.fr

2 Rampes à l'église

Afin de faciliter l'accès à l'église aux personnes à mobilité réduite, deux rampes d'accès ont été installées fin septembre 2008 de part et d'autre de la porte d'entrée principale.

MAIRIE : Tél. 05.56.27.17.70

Fax 05.56.27.26.47 – Email:

mairie.virelade@wanadoo.fr

Site: www.virelade.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi:

14h à 18h. Mercredi: 8h30 à

11h30 et de 14h à 17h.

Samedi de 8h30 à 11h30

DÉCHETTERIE : Ouverte

Lundi / vendredi : 13h à 18h

Samedi : 8h30 à 18h

Dimanche : 8h à 13h

Tél. 05.56.62.56.12

ACCUEIL périscolaire :

Ecole de 7h30 à 8h20 et de

16h30 à 18h30.

Tél. 05.56.27.10.01 pendant

les heures d'ouverture

Portage des repas

Le service de portage des repas à domicile s'adresse aux personnes âgées de plus de 65 ans (ou invalides) pour le repas de midi, 365 jours par an au prix de 5,50 Euros. Pour bénéficier du service, il faut appeler le **05.56.62.43.12**

Recensement Militaire

Nous rappelons aux jeunes gens qu'ils doivent se faire recenser en mairie dans le trimestre de leur 16ème anniversaire, munis du livret de famille. Démarche obligatoire.

Site Internet

www.virelade.fr

Le site internet de notre commune rencontre un grand succès, avec près de 70 visites par jour ces derniers mois. Nous avons remarqué un grand intérêt de la part des internautes pour les photos anciennes. N'hésitez pas à nous faire parvenir les vôtres.

Email: site@virelade.fr

CENTRE DE LOISIRS :

de 7h30 à 18h30:

- de 3 à 11 ans les mercredis,

- de 3 à 14 ans pendant les

vacances scolaires (sauf Noël)

avec Sport Vacances de 10h à

17h pour les enfants de 7 à 14

ans, à certaines périodes des

vacances.

Conception, réalisation, impression:

Mairie de Virelade

BP17 - 33720 Virelade

Rédacteur en Chef : Dominique FAUBET, assisté de la Commission Information et Communication: Alain LAVIE, Valérie ARNAUD, Karl ERCEAU et Guy DUCASSE